



86/100 : c'est la note obtenue par la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (40) dans le cadre du prêt à impact « Arkéa PACT » d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Paris, le 10 juin 2022

Un an après avoir souscrit à un prêt à impact « Arkéa PACT » de 3 M€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) - Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui réunit 23 communes du sud des Landes, parmi lesquelles Capbreton, Seignosse et Soorts-Hossegor - vient tout juste d'obtenir son premier rapport d'évaluation de la société d'analyse extra-financière Ethifinance.

Avec une note de 86/100, MACS se positionne largement au-dessus du benchmark « ESG » de son secteur, la plaçant ainsi en avance sur ses pairs, avec une avance de 36 points soulignant ses bonnes performances en matière de politiques et pratiques environnementales et sociales.

Parmi les points forts relevés :

- une gouvernance équilibrée, impliquée dans la formalisation d'une politique sociale et environnementale et de ses objectifs.
- des produits et services à valeur ajoutée environnementale ou sociale, parmi lesquels la promotion des mobilités douces (vélos et transports en commun), le développement de logements sociaux, des activités culturelles et sportives accessibles, la garde des jeunes enfants, des services d'aide à domicile...
- des mesures concrètes en matière d'énergie, d'émission de CO2 et de gestion des déchets. Ainsi, MACS s'est engagée dès 2015 dans une démarche de transition énergétique et a été labellisée TEPCV (Territoire pour la Croissance Verte). Son objectif est de devenir autonome sur le plan énergétique et de diviser par deux sa consommation d'énergie pour devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPos) d'ici 2050.

Pierre Froustey, Président de la Communauté de communes MACS, souligne : « *Nous avons trente ans pour réaliser cet objectif à la fois ambitieux et réaliste. Le dispositif PACT nous a déjà aidé à mettre en place des actions concrètes et va nous permettre de poursuivre sur notre lancée afin d'accélérer l'indispensable transition environnementale et climatique.* »

Cyril Cury, Directeur institutionnels Nouvelle Aquitaine d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, se réjouit : « *Le rôle d'Arkéa Banque E&I est d'être un accélérateur pour les*

entreprises et les territoires qu'elle accompagne, afin de les aider à engager, transformer ou renforcer les transitions environnementales et sociales. Chez Arkéa Banque E&I, nous sommes persuadés que la performance d'une entreprise ou d'une organisation s'envisage comme une réussite globale, qui accorde et réconcilie les objectifs financiers, économiques et de développement durable. En s'engageant auprès de nous dans cette voie, nos clients deviennent alors les acteurs d'une démarche innovante et vertueuse qui permettra de relever les défis de la transition environnementale. »

Le prêt à impact « Arkéa PACT » : pour conjuguer performances financières et extra financières

Accessible dès 2 M€ sur une durée comprise entre 5 et 20 ans, le prêt à impact « Arkéa PACT » prévoit une bonification pouvant atteindre jusqu'à 20 % d'économie sur les frais financiers, si l'emprunteur améliore ses performances ESG (environnement, social et gouvernance) suivant des critères prédéterminés. Afin de garantir la neutralité des évaluations, « Arkéa PACT » s'appuie sur l'agence indépendante d'analyse extra-financière Ethifinance. Celle-ci mesurera les progrès annuels qui feront l'objet d'un rapport remis et commenté au client par la banque.

Lancé en février 2020, le dispositif PACT a déjà convaincu près de 125 acteurs économiques publics et privés pour un total de 650 M€.

À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 15 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcv, etc.).

Plus d'informations sur : www.arkea-banque-ei.com

À propos de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS)

Créée en 2002, la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 23 communes du Sud des Landes. Elle est présidée par Pierre Froustey, Maire de Vieux-Boucau et compte plus de 70 000 habitants. Elle intervient pour assurer, en concertation avec l'ensemble des communes, un aménagement durable et solidaire du territoire reposant sur le respect de l'environnement et le développement économique. La communauté de communes cherche aussi à proposer une offre de services de qualité pour les familles ainsi que des équipements culturels et sportifs adaptés à chaque âge et niveau de pratique.

Contact presse

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Kablé Communication - Lucie Lelong - lucie.lelong@kable-communication.com - 06 45 69 81 57

Communauté de communes MACS

Service Communication - Marion Parailous, cheffe de service - service.communication@cc-macs.org - 05 58 77 23 23